

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4° et 5° ARRONDISSEMENTS

Séance du 21 juin 2022

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 19 membres.

**RAPPORT 22/41/03 VDV**

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE  
- DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VALORISATION DES  
EQUIPEMENTS ET DE LEURS USAGES - DIRECTION TERRITORIALE DES  
BATIMENTS NORD - Crèche des Chartreux - Extension - 51, rue François  
Scaramelli - 4ème arrondissement - Approbation de l'augmentation de l'affectation  
de l'autorisation de programme relative aux études et travaux – Financement.**

22-38162-DAVEU

Monsieur le Maire soumet au Conseil d'Arrondissements le rapport suivant :

Par délibération du 16 septembre 2019, le Conseil Municipal approuvait l'affectation de l'autorisation de programme, à hauteur de 198 000 Euros (cent quatre vingt dix-huit mille Euros) relative à des travaux d'extension de la crèche des Chartreux afin de répondre à l'évolution démographique importante de ce quartier. Une subvention du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône d'un montant de 112 583 Euros (cent douze mille cinq cent quatre-vingt trois), 70 % du montant de l'opération, a été octroyée.

Les études entreprises avant la réalisation des travaux ont révélé la présence d'amiante au niveau des dalles de sols et des enduits intérieurs et extérieurs des murs. Des travaux de désamiantage doivent être réalisés avant le commencement des travaux.

Pour réaliser l'ensemble de ces prestations supplémentaires, il convient de prévoir l'approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme, Mission Vie Scolaire, Crèche et Jeunesse, année 2019, à hauteur de 50 000 Euros (cinquante mille Euros) pour les études et travaux, portant ainsi le coût de l'opération de 198 000 Euros (cent quatre-vingt dix-huit mille Euros) à 248 000 Euros (deux cent quarante-huit mille Euros).

L'échéancier des crédits de paiement est le suivant :

- 2022 : 200 000 Euros
- 2023 : 48 000 Euros

Le plan de financement prévisionnel pour cette opération est donc le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION						
Libellé Opération	Coût (Euros TTC)	Base Subventionnable (Euros HT)	Montant Subvention (Euros)	Reste à charge	Taux (%)	Collectivité
Crèche des Chartreux – Extension – 51, rue François Scaramelli – 4 <sup>ème</sup> arrondissement	50 000	41 667	29 167	-	70	Conseil Départemental des Bouches- du-Rhône
			-	12 500	30	Ville de Marseille

C'est pourquoi nous proposons au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération suivante :

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
VU LA LOI N° 82-1169 du 31 DECEMBRE 1982  
OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS  
DELIBERE

**ARTICLE 1** Est approuvée l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme Mission Vie Scolaire, Crèche et Jeunesse, année 2019, à hauteur de 50 000 Euros (cinquante mille Euros) pour les études et les travaux.

Le montant de l'opération est ainsi porté de 198 000 Euros (cent quatre vingt dix-huit mille Euros) à 248 000 Euros (deux-cent quarante huit mille Euros).

Vu et présenté pour son enrôlement à une séance du Conseil d'Arrondissements.

Le présent projet de délibération est mis aux voix.

Nombre de Conseillers présents : 19

Nombre de Conseillers présents et représentés : 28

Rapport adopté à l'unanimité : 28 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements